



Samedi 9 avril 2016
départ 6h30 à 7h00

Brevet ouvert à tous.

Organisé par l'AC Clapiers
Délais Max: 13h30

ATTENTION: PARCOURS MODIFIÉ

INFORMATIONS

Règlement, Parcours détaillé et Bulletin d'inscription à télécharger ici:

[BRM_200km_ACC_2016-v2.pdf](#)

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 200 km – 9 avril 2016

Brevet organisé par l'AC Clapiers - code ACP: 34-G002 Il est validé par l'Audax Club Parisien sous le numéro d'homologation: 2016LR01

Accueil à partir de 6h00: Brasserie l'Inattendue 92 Grand Rue Assas 34820 (Face à la Mairie). Tel : 09 84 06 15 37

IMPORTANT: PARKING VOITURE

Le village n'est pas grand. Veuillez utiliser en priorité les parkings situés à l'entrée sud d'Assas (en venant de Clapiers/Jacou). Le premier se trouve sur la gauche à la salle des Crouzet. Le second est 50m plus loin sur la droite près des tennis.



Hébergement à proximité du départ (Clapiers) à 6 km 22:00 (email: eric.com.razier@orange.fr)
Région Occitanie - Département de l'Hérault - Commune de Clapiers - 34020 Clapiers (France)

REGLEMENT

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18 ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le présent règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident.
- Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie.
- Il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.
- Les cartes de route, mentionnant votre nom et les lieux de contrôle, seront remises sur place au départ après l'encaissement de votre inscription.
- Le participant devra obligatoirement faire pointer sa carte de route sur le lieu des contrôles.
- A votre retour à la brasserie l'Inattendue, vous déposerez les cartes de route, une boisson vous sera offerte.
- A défaut, les cartes de route seront à déposer dans la Boite à Lettre située sur la terrasse du bar.

DEPART: 6h30 à 7h. Pour démarrer le brevet, il est conseillé d'être accompagné par un membre du club organisateur.

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque sont obligatoires. Le prolongateur de cintre est interdit.

B.R.M. organisé sous le règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com
rubrique B-R-M.